

## REVENUS 2015 COMPLÉMENTAIRE

15

eic  
L'EXPERTISE  
INNOVANTEDIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom THOMAS BLONDEL

Prénom Eric

Adresse 2 PLACE ROYALE  
78000 VERSAILLES

## 1 I SALAIRES, GAINS DE LEVÉE D'OPTIONS

Gains de levée d'options sur titres en cas de cession ou de conversion au porteur dans le délai d'indisponibilité

Inscrivez les gains sur la ligne correspondant au temps écoulé entre l'attribution de l'option et la cession ou la conversion au porteur des titres.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
ENTRE 1 ET 2 ANS	1TV	1UV
ENTRE 2 ET 3 ANS	1TW	1UW
ENTRE 3 ET 4 ANS	1TX	1UX

Gains de levée d'options attribuées à compter du 28.9.2012

et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 sur décision prise au plus tard le 7.8.2015

1TT

1UT

Gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 8.8.2015

1TZ

Gains et distributions provenant de parts ou actions de *carried-interest*, déclarés cases 1AJ ou 1BJ, soumis à la contribution salariale de 30 %

1NY

1OY

Agents d'assurance : salaires exonérés option pour le régime fiscal des salariés

1AQ

1BQ

Salariés impatriés : salaires et primes exonérés

1DY

1EY

Sommes exonérées transférées du CET au PERCO ou à un régime supplémentaire de retraite d'entreprise

1SM

1DN

## SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF

Salaires et pensions de source étrangère (exonérés selon la convention applicable), après la déduction de l'impôt étranger.

Salaires des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs) exonérés en application de l'article 81A du code général des impôts.

N'indiquez pas ces revenus ligne 8T1 de la déclaration n°2042.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1RE PERS. À CHARGE	2E PERS. À CHARGE
Salaires	1AC	1BC	1CC	1DC
Frais réels joignez la liste détaillée sur papier libre	1AE	1BE	1CE	1DE
Pensions	1AH	1BH	1CH	1DH

Pays de provenance des revenus de source étrangère

## 2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié

2GO

Crédit d'impôt « directive épargne » et autres crédits d'impôt restituables

2BG

Déficits des années antérieures non encore déduits :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	2AA	2AL	2AM	2AN	2AQ	2AR

Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50%)

2DM

## SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À VERSAILLES

Le 04/06/2016

### 3 I PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

- Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012 :

• gains taxables à 18 % 3VD

• gains taxables à 30 % 3VI

• gains taxables à 41 % 3VF

• gains imposables sur option dans la catégorie des salaires déclarant 1 3VJ  déclarant 2 3VK

• gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10% 3VN

- Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise :

• gains taxables à 19 % 3SJ

• gains taxables à 30 % 3SK

- Clôture du PEA ou du PEA-PME :

• avant expiration de la 2<sup>e</sup> année : gain taxable à 22,5 % 3VM

• entre la 2<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> année : gain taxable à 19 % 3VT

- Plus-values réalisées par les dirigeants de PME lors de leur départ à la retraite :

	PLUS-VALUE 1	PLUS-VALUE 2	PLUS-VALUE 3	PLUS-VALUE 4
• plus-value après abattements fixe et pour durée de détention renforcé <span style="float: right;">3UA <input type="text"/></span>	3UA <input type="text"/>	3UB <input type="text"/>	3UO <input type="text"/>	3UP <input type="text"/>
• abattement fixe et abattement pour durée de détention renforcé <span style="float: right;">3VA <input type="text"/></span>	3VA <input type="text"/>	3VB <input type="text"/>	3VO <input type="text"/>	3VP <input type="text"/>

- Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés :

plus-values exonérées (50 %) 3VQ  moins-values non imputables (50 %) 3VR

- Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque 3VC

- Plus-values et distributions de sociétés de capital-risque (SCR) des non-résidents :

• plus-values de cession de droits sociaux Article 244 bis B du CGI 3SE

• plus-values pour lesquelles vous demandez le remboursement de l'excédent du prélèvement de 45 % déjà payé 3VE

• distributions de SCR pour lesquelles vous demandez le remboursement de l'excédent du prélèvement de 30 % déjà payé 3UV

- Plus-values en report d'imposition Article 150-0 D bis du CGI :

• plus-values de 2012 ou 2013 dont le report a expiré en 2015 à l'issue du délai de réinvestissement 3SC

• autres plus-values dont le report a expiré en 2015 3SB

• complément de prix perçu en 2015 3WE

- Plus-values en report d'imposition Article 150-0 B ter du CGI 3WH

- Transfert du domicile fiscal hors de France Report de la déclaration n° 2074 -ETD "Exit Tax" :

• plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement

montant après abattement pour durée de détention 3WA  base soumise aux prélèvements sociaux 3WM

• plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement

montant après abattement pour durée de détention 3WB  base soumise aux prélèvements sociaux 3WD

- Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées à 19 % 3VZ

- Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi 3WV

### 4 I REVENUS FONCIERS

- Loyers courus du 1.1.1998 au 30.9.1998 soumis à la taxe additionnelle au droit de bail, provenant d'immeubles dont la location a cessé ou a été interrompue en 2015 4TQ

- Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2015 (investissements réalisés en 2009) 4BY

- Taxe sur les loyers élevés des logements de petite surface Report de la déclaration n°2042 LE 4BH

### 6 I CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin Nombre 6EV  Montant 6EU

Nom et adresse des bénéficiaires

Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-propriétaires

- Dépenses réalisées en 2015 6CB

- Report de dépenses des années antérieures :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
6HJ <input type="text"/>	6HJ <input type="text"/>	6HK <input type="text"/>	6HL <input type="text"/>	6HM <input type="text"/>	6HN <input type="text"/>	6HO <input type="text"/>

Sommes à ajouter au revenu imposable 6GH

Déficits globaux des années antérieures non encore déduits :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
6FA <input type="text"/>	6FA <input type="text"/>	6FB <input type="text"/>	6FC <input type="text"/>	6FD <input type="text"/>	6FE <input type="text"/>	6FL <input type="text"/>

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

### INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI PINEL

#### Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014

– en métropole avec engagement de location de : ..... 6 ans 7QA  ..... 9 ans 7QB   
 – outre-mer avec engagement de location de : ..... 6 ans 7QC  ..... 9 ans 7QD

Investissements réalisés en 2015

– en métropole avec engagement de location de : ..... 6 ans 7QE  ..... 9 ans 7QF   
 – outre-mer avec engagement de location de : ..... 6 ans 7QG  ..... 9 ans 7QH

#### Reports concernant les investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

– en métropole :  
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt de l'année 2014 ..... 7AI   
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 ..... 7BI   
 – outre-mer :  
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt de l'année 2014 ..... 7CI   
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 ..... 7DI

### INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI DUFLOT

#### Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.8.2014 et achevés en 2015

Investissements réalisés en 2013 :

– en métropole ..... 7GH   
 – outre-mer ..... 7GI

Investissements réalisés du 1.1 au 31.8.2014 :

– en métropole ..... 7EK   
 – outre-mer ..... 7EL

#### Report concernant les investissements des années antérieures en métropole et outre-mer :

report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 ..... 7FI   
 report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 ..... 7FK

### INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI SCELLIER

#### Investissements achevés en 2015

	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ	MÉTROPOLE LOGEMENT NON BBC	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUNA
--	--	----------------------------------	---	---

#### Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013

Avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis  
 en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012 ..... 7FA  ..... 7FB  ..... 7FC  ..... 7FD

#### Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation en 2012 ..... 7JA  ..... 7JF  ..... 7JK  ..... 7JO   
 Engagement de réalisation en 2011 ..... 7JB  ..... 7JG  ..... 7JL  ..... 7JP

#### Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

– investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 ..... 7JD  ..... 7JH  ..... 7JM  ..... 7JQ   
 – investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012 ..... 7JE  ..... 7JJ  ..... 7JN  ..... 7JR

#### Investissements réalisés en 2011

Engagement de réalisation en 2011 ..... 7NA  ..... 7NF  ..... 7NK  ..... 7NP   
 Engagement de réalisation en 2010 ..... 7NB  ..... 7NG  ..... 7NL  ..... 7NQ

#### Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :

– investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.1.2011 ..... 7NC  ..... 7NH  ..... 7NM  ..... 7NR   
 – investissement réalisé du 1.2.2011 au 31.3.2011 ..... 7ND  ..... 7NI  ..... 7NN  ..... 7NS   
 – investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.12.2011 ..... 7NE  ..... 7NJ  ..... 7NO  ..... 7NT

#### Investissements réalisés en 2010

Investissements en métropole ..... 7HJ   
 Investissements dans les DOM-COM ..... 7HK   
 Investissements en métropole avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 : ..... 7HN   
 Investissements dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 ..... 7HO

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

### INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI SCELLIER (SUITE)

#### Investissements achevés en 2015 (suite)

##### Investissements réalisés en 2009

– Investissements réalisés en métropole en 2009 ; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009 ;

dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques fixés par le décret n° 2009-1672

7HL

– Investissements dans les DOM-COM réalisés du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques

7HM

##### Reports concernant les investissements des années antérieures

##### Investissements achevés en 2014 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.03.2013 avec promesse d'achat en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7YM

– Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7YN

– Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7YO

– Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole et dans les DOM-COM

7YP

##### Investissements achevés en 2014 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna : report de 1/5 de la réduction d'impôt

– Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012

7YQ

– Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011

7YR

– Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010

7YS

##### Investissements achevés en 2013 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.03.2013 avec promesse d'achat en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7YB

– Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7YD

– Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7YF

– Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole et dans les DOM-COM

7YH

##### Investissements achevés en 2013 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna : report de 1/5 de la réduction d'impôt

– Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.03.2013 avec promesse d'achat en 2012

7YJ

– Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011

7YK

– Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010

7YL

##### Investissements achevés en 2012 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– Investissements réalisés en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7GJ

– Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7GL

– Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7GS

– Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole et dans les DOM-COM

7GU

##### Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna : report de 1/5 de la réduction d'impôt

– Investissements réalisés en 2012

7GV

– Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011

7GW

– Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010

7GX

##### Investissements achevés en 2011 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– Investissements réalisés en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7HA

– Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

7HD

– Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole et dans les DOM-COM

7HF

##### Investissements achevés en 2011 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna : report de 1/5 de la réduction d'impôt

– Investissements réalisés en 2011

7HG

– Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010

7HH

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

### INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI SCELLIER (SUITE)

#### Reports concernant les investissements des années antérieures (suite)

##### Investissements achevés en 2010 : report de 1/9 de l'investissement

Investissements réalisés en 2010

- en métropole 7HV
- dans les DOM-COM 7HW
- en métropole avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 7HX
- dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 7HZ

Investissements réalisés en 2009

- en métropole en 2009 ; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009 ;  
dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques 7HT
- dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques 7HU

##### Investissements réalisés et achevés en 2009 : report de 1/9 de l'investissement

- Investissements en métropole en 2009 ; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009 ;  
dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques 7HR
- Investissements dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques 7HS

#### Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2014 ; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2014.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année

2009 7LA  2010 7LB  2011 7LE  2012 7LM  2013 7LN  2014 7LG

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2014 ; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 achevés de 2011 à 2014.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année

2010 7LC  2011 7LD  2012 7LS  2013 7LT  2014 7LH

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2014 ; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2014.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année 2011 7LF  2012 7LZ  2013 7LX  2014 7LI

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2014 ; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés en 2013 ou 2014.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année 2012 7MG  2013 7MH  2014 7LJ

### INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE : LOI CENSI-BOUVARD

#### Investissements achevés ou acquis en 2015

##### Engagement de location à souscrire la première année au titre de laquelle la réduction d'impôt est demandée

Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de 9 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail :

cochez la case 7II  COCHEZ

Adresse du logement ; nom et type d'établissement dans lequel se situe le logement :


Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en l'état futur d'achèvement OU

date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation    2015

Investissements réalisés en 2015 7OV

Investissements réalisés en 2014 7OU

Investissements réalisés en 2013

Engagement de réalisation de l'investissement en 2013 7JT  Promesse d'achat en 2012 7JU

Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation de l'investissement en 2012 7ID  Promesse d'achat en 2011 7IE

Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

- investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 7IF

- investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012 7IG

Investissements réalisés en 2011

Engagement de réalisation de l'investissement en 2011 7IJ  Promesse d'achat en 2010 7IL

Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :

- investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.3.2011 7IN

- investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.12.2011 7IV

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

### INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE : LOI CENSI-BOUVARD (SUITE)

#### Investissements achevés ou acquis en 2015 (suite)

##### Investissements réalisés en 2010

Promesse d'achat en 2009 ..... 7IW  Promesse d'achat en 2010 ..... 7IM

##### Investissements réalisés en 2009

7IO

#### Reports concernant les investissements des années antérieures

##### Investissements achevés en 2014 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2013 ou 2014 ..... 70F   
 – réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 ..... 70G   
 – réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 ..... 70H   
 – réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ..... 70I   
 – réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009.. ..... 70J

##### Investissements achevés en 2013 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2013 ..... 70A   
 – réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 ..... 70B   
 – réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 ..... 70C   
 – réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ..... 70D   
 – réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009. .... 70E

##### Investissements achevés en 2012 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2012 ..... 7JV   
 – réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 ..... 7JW   
 – réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ..... 7JX   
 – réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ..... 7JY

##### Investissements achevés en 2011 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2011 ..... 7IA   
 – réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ..... 7IB   
 – réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ..... 7IC

##### Investissements achevés en 2010 : report de 1/9 de l'investissement

– réalisés en 2010 ..... 7IP   
 – réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ..... 7IQ   
 – réalisés en 2009 ..... 7IR

##### Investissements réalisés et achevés en 2009 : report de 1/9 de l'investissement

7IK

#### Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

– Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2014; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2014.

##### Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2009 7IS  2010 7IU  2011 7IX  2012 7IY  2013 7PA  2014 7PF

– Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2014; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2014.

##### Report du solde de réduction d'impôt de l'année

2010 7PI  2011 7PIH  2012 7PJC  2013 7PBB  2014 7PGB

– Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2014; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2014.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année ..... 2011 7PIZ  2012 7PJI  2013 7PCC  2014 7PH

– Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2014; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés en 2013 ou 2014.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année ..... 2012 7PJS  2013 7PDD  2014 7PII

– Investissements réalisés et achevés en 2013 ou 2014

Report du solde de réduction d'impôt de l'année ..... 2013 7PE  2014 7PJJ

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

### Travaux de restauration immobilière : loi Malraux *Dépense payées en 2015*

Opérations engagées :	avant 2011	en 2011	en 2012	à compter de 2013
– dans un secteur sauvegardé ou assimilé	7RD <input type="text"/>	7RB <input type="text"/>	7RF <input type="text"/>	7SY <input type="text"/>
– dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP)	7RC <input type="text"/>	7RA <input type="text"/>	7RE <input type="text"/>	7SX <input type="text"/>

### Investissements locatifs dans le secteur touristique

Report des dépenses des années antérieures	2009	2010	2011	2012
– Acquisition d'un logement neuf	7XI <input type="text"/>	7XP <input type="text"/>	7XN <input type="text"/>	7UY <input type="text"/>
– Réhabilitation d'un logement	7XJ <input type="text"/>	7XQ <input type="text"/>	7XV <input type="text"/>	7UZ <input type="text"/>

### Investissement locatif dans une résidence hôtelière à vocation sociale

Report des dépenses de l'année 2010	7XR <input type="text"/>
-------------------------------------	--------------------------

### Prestations compensatoires

Sommes versées en 2015	7WN <input type="text"/>
Sommes totales décidées par jugement en 2015 ou capital reconstitué	7WO <input type="text"/>
Capital fixé en substitution de rente	7WM <input type="text"/>
Report des sommes décidées en 2014	7WP <input type="text"/>

### Intérêts des prêts étudiants *contrats conclus entre le 1.9.2005 et le 31.12.2008*

– Intérêts versés en 2015	7UK <input type="text"/>
– Vous souscrivez pour la première fois une déclaration à votre nom et vous étiez auparavant rattaché à un autre foyer fiscal	
nombre d'années de remboursement avant 2015	7VO <input type="text"/>
intérêts versés avant 2015	7TD <input type="text"/>

### Dons

– Dons versés en 2015 à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen :					
• organismes d'aide aux personnes en difficulté ( <i>maximum 529 €</i> )	7VA <input type="text"/>				
• autres organismes d'intérêt général	7VC <input type="text"/>				
– Report de l'excédent de dons des années antérieures					
	2010	2011	2012	2013	2014
	7XS <input type="text"/>	7XT <input type="text"/>	7XU <input type="text"/>	7XW <input type="text"/>	7XY <input type="text"/>

### Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale

Équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées	7WJ <input type="text"/>
Travaux de prévention des risques technologiques et diagnostic préalable	7WL <input type="text"/>

### Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location *Report de la fiche 2041 GR*

Dépenses de travaux et de diagnostic préalable	7WR <input type="text"/>
--	--------------------------

### Dépenses de protection du patrimoine naturel

Report de réduction d'impôt des années antérieures	2010	2011	2012	2013
	7KB <input type="text"/>	7KC <input type="text"/>	7KD <input type="text"/>	7KE <input type="text"/>

### Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques

	7NZ <input type="text"/>
--	--------------------------

### Investissements forestiers

– Dépenses réalisées en 2015 :

Acquisition	7UN <input type="text"/>	Assurance	7UL <input type="text"/>
Travaux	7UP <input type="text"/>	Travaux consécutifs à un sinistre	7UT <input type="text"/>
Travaux avec adhésion à une organisation de producteurs			7UA <input type="text"/>
Travaux consécutifs à un sinistre avec adhésion à une organisation de producteurs			7UB <input type="text"/>
Contrat de gestion	7UQ <input type="text"/>	Contrat de gestion avec adhésion à une org. de producteurs	7UI <input type="text"/>

– Report des dépenses de travaux des années antérieures :

	Hors sinistre	Après sinistre
2009		7TE <input type="text"/>
2010		7TF <input type="text"/>
2011	7UU <input type="text"/>	7TG <input type="text"/>
2012	7UV <input type="text"/>	7TH <input type="text"/>
2013	7UW <input type="text"/>	7TI <input type="text"/>
2014	7UX <input type="text"/>	7TJ <input type="text"/>
Avec adhésion à une organisation de producteurs	7VP <input type="text"/>	7TK <input type="text"/>

### Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie

	7UC <input type="text"/>
--	--------------------------

### Intérêts pour paiement différé accordé aux agriculteurs

	7UM <input type="text"/>
--	--------------------------

### Souscription au capital de SOFICA

	30 %	7FN <input type="text"/>	36 %	7GN <input type="text"/>
--	------	--------------------------	------	--------------------------

### Intérêts d'emprunt pour reprise de société

	7FH <input type="text"/>
--	--------------------------

## 7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

### Souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de démarrage ou d'expansion et de PME non cotées

– Versements 2015 :

- souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de démarrage ou d'expansion 7CF
- souscription au capital de PME réalisée avant le 1.1.2012 7CU

– Report de versements des années antérieures :

- souscription au capital de PME réalisée avant le 1.1.2012 7CL  2011 7CM  2012 7CN  2013 7CC  2014
- souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de démarrage ou d'expansion réalisée à compter du 1.1.2012 7CQ  7CR  7CV

– Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global de l'année :

- 2013 7CY  2014 7DY

Souscription de parts de FCP dans l'innovation 7GQ

Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP) 7FQ

Souscription de parts de FIP investis en Corse 7FM

Souscription de parts de FIP investis outre-mer par des personnes domiciliées outre-mer 7FL

Souscription au capital d'entreprises de presse 30 % 7BX  50 % 7BY

## 8 I DIVERS

Retenue à la source élus locaux Voir document n° 2041 GI 8TH

Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales Voir document n° 2041 GG

Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère et salaire différé de l'héritier d'un exploitant agricole, imposables à la CRDS, à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux de :

- revenus non salariaux 7,5 % 8TQ
- salaires 7,5 % 8TR
- allocations de préretraite 7,5 % 8SC
- allocations de chômage 6,2 % 8SW  3,8 % 8SX
- indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail 6,2 % 8TW
- pensions de retraite et d'invalidité 6,6 % 8TV  3,8 % 8TX
- pensions en capital soumises au prélèvement forfaitaire libératoire 6,6 % 8SA  3,8 % 8SB

Personnes non domiciliées en France

Revenus de source française ou étrangère retenus pour le calcul du taux moyen 8TM

Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ET 8TN

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt 8TF

Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus

Vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos revenus mondiaux au titre des années 2013 ou 2014 8TD  COCHEZ

## IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

VOTRE PATRIMOINE NET IMPOSABLE AU 1.1.2016 EST SUPÉRIEUR À 1 300 000 € ET INFÉRIEUR À 2 570 000 €

Base nette imposable 9HI  2 224 457

Valeur brute du patrimoine 9FG  2 470 892

Versements ouvrant droit à réduction d'impôt

– Investissements dans les PME :

- investissements directs dans une société : total des versements 9NE

Détail par PME :

N° SIREN  montant versé  N° SIREN  montant versé

N° SIREN  montant versé  N° SIREN  montant versé

- investissements par société interposée (holding) 9NF

- investissements par le biais de FIP 9MX  investissements par le biais de FCPI 9NA

– Dons à des organismes d'intérêt général établis en France 9NC

– Dons à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen 9NG

Plafonnement Voir notice 9PV

ISF payé à l'étranger 9RS

En cas de concubinage, cochez la case 9GL  COCHEZ

En cas de mariage ou de Pacs en 2015, si vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2015, cochez la case 9GM  COCHEZ

Nom et prénom du concubin ou du conjoint

Renseignements complémentaires